



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises

Question écrite n° 36159

Texte de la question

M Rene Couanau appelle l'attention de M le ministre de l'equipement, du logement, des transports et de la mer sur les problemes rencontres par la profession de transporteurs publics de marchandises du fait de l'impossibilite d'une libre circulation a l'interieur de l'espace communautaire europeen. Depuis le debut de l'annee le franchissement des frontieres est devenu tres problematique pour ces entreprises. Aussi il lui demande s'il a l'intention de prendre des mesures financieres en faveur des entreprises frappees directement par les evenements aux frontieres et ce qu'il envisage de faire pour que dorenavant la libre circulation, en toute securite, soit garantie a ces vehicules.

Texte de la réponse

Reponse. - Dans le cadre de la realisation du grand marche interieur europeen, les autorites communautaires se preoccupent toute particulierement de la libre circulation des marchandises au sein de la Communauté, notamment en avançant vers la suppression des controles intra-communautaires et en intervenant en cas de problemes specifiques. Le Gouvernement francais, pour sa part, ne manque jamais de rappeler, tant a la Communauté qu'a ses partenaires, l'importance qu'il attache a la libre circulation des marchandises au sein de la CEE. En outre il intervient systematiquement, a l'echelon ministeriel comme au niveau local, a l'occasion de situations critiques, pour limiter au maximum les perturbations du trafic et assurer aux entreprises de transport routier les conditions de travail les plus satisfaisantes possibles. Enfin, il prend en tant que des besoin, des mesures financieres en faveur des entreprises francaises penalisees par des evenements aux frontieres, en demandant aux tresoriers-payeurs-generaux, presidents de la commission des chefs de services financiers, d'examiner avec bienveillance les demandes de delais pour le paiement de dettes fiscales et sociales, qui seraient formulees par des entreprises de transport pour ce motif.

Données clés

Auteur : [M. Couanau Ren?](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36159

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et de la mer

Ministère attributaire : équipement, logement, du transport et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 1990, page 5385